L’Entente Aiglonne, un vent d’air frais dans le Chablais

En faisant de l’Entente aiglonne la deuxième force politique du Conseil communal d’Aigle, les électeurs ont clairement exprimé leur foi dans la vision constructive de ce nouveau Mouvement citoyens. Cette confiance de l’électorat est pleinement justifiée par le programme et la philosophie de notre mouvement, basés sur le respect rigoureux des législations en vigueur, sur l’écoute et l’information transparente des citoyennes et citoyens, et sur la prise en compte de leurs intérêts par la réalisation de projets correspondants à leurs besoins dans le respect des budgets adoptés.

Bien que cette politique n’ait rien de révolutionnaire, elle a été perçue comme un défi par la majorité en place, manifestement inquiète de voir son quasi-monopole remis en question. Les réactions qu’elle a suscitées semblent traduire la crainte d’un débat politique ouvert. De plus, l’intransigeance de notre mouvement quant au respect des lois et règlements paraît déranger.

L’Entente aiglonne travaillera pour faciliter l’accès au centre-ville

Ces réactions n’ont pas lieu d’être. Nos objectifs et nos actions sont uniquement dictés par la défense des intérêts de l’ensemble de la communauté locale. L’Entente aiglonne n’est inféodée à aucune idéologie, ni aucune personne, et accueille en son sein des membres de toutes les couleurs politiques et des représentants de toutes les composantes de la population. Elle entend redonner aux Aiglonnes et aux Aiglons l’intérêt pour la vie de leur cité et les encourager à y prendre part. Elle aspire à stimuler les discussions et nullement à les bloquer. Elle souhaite instaurer un vrai débat sur les questions importantes de la vie locale, telle que l’urbanisme et la qualité de vie à Aigle, ainsi que les grands projets d’infrastructure au programme de cette législature et de la suivante.

Aigle est riche de son passé historique, de sa prééminence administrative de chef-lieu de district et de centre mondial du vélo, et plus récemment de son statut de ville, qui lui confèrent un rôle de pôle de développement régional privilégié qu’elle se doit d’assumer pleinement. L’Entente aiglonne s’est donnée comme un de ses buts de favoriser la revitalisation du centre-ville afin d’en faire un poumon économique attractif et convivial pour la population et d’éviter qu’Aigle ne se transforme en cité-dortoir. En particulier, l’Entente aiglonne travaillera pour faciliter l’accès au centre-ville et pour y étoffer l’offre en activités culturelles et lieux de rencontre.

L’Entente aiglonne entend contribuer de façon résolument positive à la vie des Aiglonnes et des Aiglons. Ses membres élus au Conseil communal se réjouissent d’y collaborer activement pendant les cinq ans à venir, tout en restant toujours à l’écoute des citoyens.

Par Kathryn Hess Bellwald, Conseillère communale, paru dans ***24 Heures*** du 4 mai 2016